



Résidence de la Plage - Dunkerque

Vendredi 11 Février 2022.

Objet : Demande d'informations et conseils.

Bonjour Monsieur Renard,

En 2021 Mr Venant et moi avons sollicité notre intégration au Conseil Syndical de la résidence de la Plage, notre demande n'a pas été prise en compte.

Depuis et afin de participer de la manière la plus constructive possible au renouvellement du Conseil Syndical à venir ce printemps et à la Vie et au développement de Notre Copropriété, un groupe s'est spontanément créé et adressé à notre Syndic, votre représentant local et à notre conseil syndical, pour faire des propositions, les rencontrer.

Notre **demande de rendez-vous a été catégoriquement refusée** par le conseil syndical, (nous sommes restés à la porte, sans même pouvoir saluer votre représentant présent par la circonstance) **comme nos demandes d'explications**, d'intervention ou conseil faites à notre Syndic. (Voir lettres jointes et la dernière réponse de notre interlocuteur local).

Face à cette situation, la déception et l'inquiétude montante notre groupe n'a d'autre choix que de se structurer, s'organiser pour pallier aux manques voire simplement faire appliquer le règlement de copropriété.

Un institut de sondage mandaté par Immo de France consulte les copropriétaires par email, des appels téléphoniques sont à priori passés.

Nous souhaitons relayer cette initiative, l'accompagner, la relayer, la compléter.

Là non plus notre proposition n'est pas recevable, pour soutenir votre demande ?

Devant cette contradiction la plus totale entre l'attitude de votre représentant local et l'ambition affichée par Immo de France et en désespoir de cause nous nous **adressons donc à vous pour comprendre et "arbitrer"?**

Sortir de cette situation ubuesque avant qu'elle ne vire au tragique pour toutes les parties.

Un seul but, que nous vivions tous Ensemble, dans l'harmonie, la sérénité et le plaisir.

Cordialement

Patrick VENANT, Jean-Paul GOKELAERE, Groupe « Vivre Ensemble »